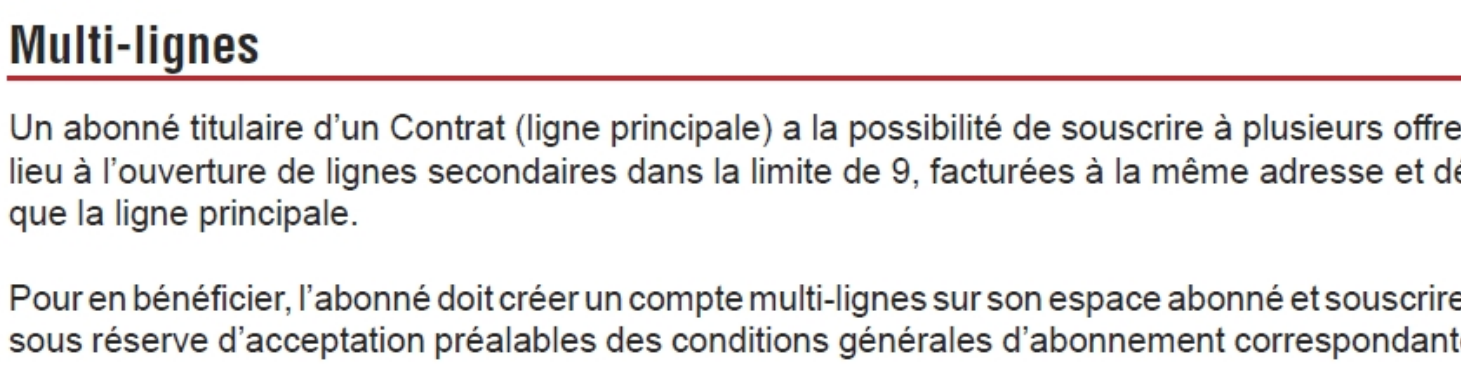
Freemobile annonce l'option Multi-lignes

Freemobile annonce l'option multi lignes dans sa nouvelle brochure tarifaire



Multi-lignes

Un abonné titulaire d'un Contrat (ligne principale) a la possibilité de souscrire à plusieurs offre
lieu à l'ouverture de lignes secondaires dans la limite de 9, facturées à la même adresse et dé
que la ligne principale.

Pour en bénéficier, l'abonné doit créer un compte multi-lignes sur son espace abonné et souscrire
sous réserve d'acceptation préalables des conditions générales d'abonnement correspondant

Brochure tarifaire